ANNEXE A

Fiche d'établissement des prix à l'exportation

Comment établir les prix à l'exportation¹

Un des premiers pas dans la conquête des marchés d'exportation est l'établissement de prix à l'exportation - c'est-à-dire l'établissement de prix de revient – conformes à la réalité. Trop souvent les prix des marchandises destinées à l'exportation sont fixés sur la seule base du prix intérieur, auquel s'ajoutent les coûts du transport et de l'assurance. Tantôt, les prix d'exportation ainsi estimés sont déraisonnablement élevés, tantôt ils sont trop bas. Ceux qui désirent exporter devraient garder à l'esprit que les acheteurs étrangers disposent en général de prix offerts par plusieurs pays et qu'ils rechercheront le meilleur prix possible. En règle générale, il faut maintenir les prix à l'exportation le plus bas possible tout en conservant une marge raisonnable de profits qui, cependant, ne sera pas plus élevée que pour les ventes sur le marché intérieur. Les fabricants qui veulent vendre à l'étranger en grande quantité doivent savoir que la clé du succès est la qualité constante offerte à des prix acceptables. Il convient de savoir cependant que la loyauté des acheteurs n'est pas une caractéristique de la scène internationale. Une reconfiguration de fournisseurs établis peut à tout moment résulter d'une minuscule différence de prix. Cela peut jouer en votre faveur.

La taxe fédérale de vente n'est pas applicable aux ventes à l'exportation; tous les frais de publicité ajoutés au prix de vente sur le marché canadien devraient être soustraits du prix de base avant de calculer le prix à l'exportation.

La fiche ci-après peut vous servir de modèle pour fixer des prix à l'exportation réalistes de vos produits.

Pour plus de renseignements sur le financement des exportations, prière de consulter le **Guide de** l'exportateur: conseils pratiques, du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (voir l'annexe E pour d'autres titres).

FICHE D'ÉTABLISSEMENT DES PRIX À L'EXPORTATION (c.a.f.²)

Date: Mars 1983

139

Réf.: 6243

Nom du client: M. Untel, Importations Inc. Adresse: 162, boul. Outre-mer, Étranger Produit: ARTICLE D'EXPORTATION Modalités ou conditions spéciales:

Nombre d'unités : 1 000 Poids brut : 64 kg Volume : 140 m³

Article Prix (\$ CAN)

Coûts et fret

1.	Coût unitaire avant bénéfices	10 000
2.	Bénéfice, par exemple 10 %	1 000
3.	Commission de l'agent à l'étranger, par exemple 7,5 %	825
4.		75
5.	Étiquetage	10
6.	Marquage au stencil	0
7.	Cerclage	5
8.	Camionnage	2
9.	Transport jusqu'au port de mer : 6 \$ par 1 000 unités :	
1	type de transport : chemin de fer	6
10). Frais de déchargement	2
11	l. Frais de terminus	1
12	2. Chargement long ou lourd	0
13	3. Documents consulaires	S.O.
14	4. Autres frais (télégramme, téléphone)	4
15	5. Fret maritime	30
16	3. Commission du transitaire	10
17	7. Assurance-crédit à l'exportation, par exemple 1 %	100
18	3. Frais de financement pour les ventes à crédit	400
18 _	3. Frais de financement pour les ventes à crédit	400

Total des coûts et du fret 12 470

Assurance

19. Assurance maritime	
(ajouter 10 % au total des coûts et du fret)	13 717
Prime approximative	+137
Montant à assurer	13.854

20. Type d'assurance : tous risques

Taux : 1 % Prime : 138.54

Grand total (c.a.f.) 12 609

Conversion de la monnaie canadienne en devise ayant cours sur le marché d'exportation

se ayant cours sur le marché d'exportation 104 203 zks

² Coût, assurance, fret.

¹ Par J.R. Arnold, conseiller en exportation, Lasqueti (Colombie-Britannique) VOR 2J0